



## 147020 - Comment doit on accomplir les deux rak'a prévues la nuit des noces?

---

### question

Je demande la modalité de l'accomplissement de la prière de la nuit des noces. Doit on la faire à haute voix ou à voix basse. Qu'est-ce qu'on doit y réciter et à quel moment doit on procéder à l'invocation?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, certains ulémas ont recommandé l'accomplissement d'une prière de deux rak'a juste avant le premier rapport sexuel avec la nouvelle épouse. Cependant cela ne fait l'objet d'aucune sunna reçue du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Mais cette pratique a été rapportée d'après certains compagnons (P.A.a).

1. Abou Saïd, l'afranchi d'Assid dit: **Je me suis marié alors que j'étais esclave. J'ai invité un groupe des compagnons du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) parmi lequel figuraient Ibn Massoud, Abou Dharr et Houdhayfa..Ils m'ont instruit en disant: quand votre femme vous sera présentée, effectue deux rak'a puis demande à Allah Très Haut de vous faire profiter du meilleur apport de votre épouse et de vous protéger du pire apport qu'elle puisse amener. Ensuite, occupe toi de ta femme.** (Rapporté par Ibn Abi Chayba dans al-Moussannaf (3/401) et par Abdourrazzaq dans al-Moussannaf (6/191). Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: sa chaîne de rapporteurs est authentique jusqu'à Abou Saïd qui, lui, est obscur.» Extrait d'Aadaab az-Zafaf,p. 22.

2. Chaiq dit: un homme du nom d'Abou Djarir se présenta à Abdoullah, c'est-dire Ibn Massoud et lui dit: **J'ai épousé une jeune femme et j'ai peur qu'elle ne m'aime pas. Abdoullah lui dit: le**



rapprochement est favorisé par Allah et la méfiance par Satan. Celui qui veut vous faire détester ce qu'Allah vous a rendu licite. Quand la femme se présentera à vous, donnez lui l'ordre de prier deux rak'a derrière toi. (Rapporté par Ibn Abi Cahyba dans al-Moussannaf (3/402) et par Abdourrazzaq dans al-Moussannaf (6/191) et par at.-Tabarani dans al-Mou'djam al-Kabir (9/204) . Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: sa chaîne de rapporteurs est authentique.» Extrait d'Adaab az-Zafaf, p.24).

3. Cheikh Ibn Bazy a été interrogé en ces termes: on dit qu'une prière est prévue au moment de la consommation du mariage. On l'appelle la sunna du mariage. Elle est à faire avant le premier rapport sexuel. Ils disent que la femme fait deux rak'a avant de s'offrir à son mari. Dites nous ce qu'il en est. Nous vous remercions.

Voici sa réponse: des traditions ont été rapportées de certains compagnons confirmant cette prière de deux rak'a avant le premier rapport sexuel . La pratique ne fait cependant l'objet d'aucune information sûre. Si on fait les deux rak'a suivant la pratique de certains ancêtres pieux, tant mieux. Si on s'en abstient, il n'y a aucun mal. C'est largement facultatif. Je ne connais aucune sunna authentique sur la question.»

Deuxièmement, s'agissant du fait de réciter à haute voix ou à basse voix, si la prière se fait la nuit, on y récite à haute voix. Si elle se fait le jour , on y récite à voix basse. Voir pour davantage d'informations la réponse donnée à la question n° [113891](#). On y récite ce qu'on veut.

Troisièmement, s'agissant de l'invocation, l'époux met sa main sur le front de l'épouse et dit: monseigneur! Je te demande ce qu'elle a de bien dans sa nature et vous demande de me protéger de ce qu'elle a de mal dans sa nature.» (Rapporté par Abou Daoud, 2160 et jugé bon par al-Albani dans Sunnou Abi Daoud.

A notre connaissance , la Sunna ne contient rien qui fixe l'heure de cette invocation. On peut la prononcer avant ou après les deux rak'a.

Allah le sait mieux.